

Règlement intérieur et pouvoir disciplinaire de l'employeur - Présentiel

DURÉE

1 jour en présentiel

TARIF

450€ HT/ personne en inter-entreprises



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les règles du droit disciplinaire applicables en entreprise

Appliquer les sanctions disciplinaires adaptées à chaque cas particulier

Mettre en œuvre une procédure disciplinaire dans le respect des obligations de l'employeur, des droits du salarié et des délais réglementaires pour éviter le contentieux disciplinaire

PROCHAINES SESSIONS

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

LE PROGRAMME

Connaître le règlement intérieur et sa portée juridique

- Les champs d'application
- L'organisation du travail et la discipline
- Les horaires
- Les entrées et sorties du personnel
- Les absences
- L'hygiène et sécurité
- Le droit d'alerte et de retrait

Appliquer les sanctions adéquates en cohérence avec le règlement intérieur de l'entreprise

- Le principe de proportionnalité des sanctions
- Les sanctions interdites
- La question des délais
- L'échelle des sanctions et son application : quelle sanction pour quelle faute ?
- Les risques judiciaires pour l'entreprise et le salarié

Identifier les recours des salariés

- La disproportion entre la sanction et la faute
- Le recours prud'homal éventuel

PUBLIC

Responsables du personnel, encadrement, dirigeants

DURÉE

1 jour en présentiel en salle

COMPÉTENCES VISÉES

Analyser une situation disciplinaire
Déterminer et mettre en œuvre une sanction disciplinaire adaptée
Sécuriser les pratiques disciplinaires de l'entreprise

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques, études de cas, travaux en sous -groupes, mises en pratique et en situation professionnelle.

Salle de formation équipée et adaptée : ordinateur, supports de présentation, paperboard ou tableau.

Un support pédagogique est remis à chaque participant pendant ou à l'issue de la formation.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Animateur : formateur spécialisé en droit social et relations sociales

Nombre de personne maximum : 12

Conditions d'accès : formation proposée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Le délai minimum d'inscription à une formation est de 10 jours ouvrés avant le début de la formation

Programme - version août 2026

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Formacode : 33054

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Responsables du personnel,
encadrement, dirigeants

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Connaître les fondamentaux en
matière disciplinaire

VALIDATION :

Les acquis des participants sont
évalués au moyen de QCM en fin
de formation

Certificat : une attestation de suivi
de la formation est remise à
chaque participant

Code de formation **DP105**